Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260305-DEL2026_36-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice :27
présents :26
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : cinq mars
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE – TRAVAUX DE SECURISATION DES VILLAGES DE BOCQUEREUX, SAINT EUTROPE ET ROUTE DE BISSY/LAUZIER

PRESENTS : M. MARY Jean-François, Mme BOCQ Florence,M. BRIAND Nicolas,Mme CAILLET Angélique,Mme CARGOUET Isabelle,Mme DAVIS Anne-Cécile, Mme DEGRES Marie-Hélène,M. DEQUI Claude, M. DOUZAMY Bruno,Mme FAUVEAU Marie-Laure,M. GAUTIER Jean-Paul,Mme GELARD Mickaëlle, Mme JAN Sophie,M. JOLY Pierre-Alexandre, M. LEBRUN Jean-Lou, M.LE FOL Yoann, Mme MAHE Séverine,M. MONNIER Julien,M. NOURY Pascal,M. PANHALEUX Dominique, Mme PARIS Maryse, Mme POTIER Floriane,M. RACAPE Fabien, Mme SCHOTT Virginie, Mme SEROT Isabelle, M. SEILLER Michel.

Mme Maryse ALLARD donne procuration à Mme Angélique CAILLET

Secrétaire de séance : Mme Sophie JAN

Rapport de Monsieur Jean-Paul GAUTIER, Adjoint au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux attributions du conseil municipal,
Vu le Code de la route ;
Vu les dispositions relatives à la répartition du produit des amendes de police de la circulation routière au profit des communes pour le financement d'opérations de sécurité routière ;
Vu le règlement d'attribution du produit des amendes de police adopté par le Conseil départemental du Morbihan;
Vu le budget primitif de la commune d'Allaire pour l'exercice 2026 ;

Monsieur Jean-Paul GAUTIER, Maire-Adjoint, propose dans le cadre de la programmation 2026, de solliciter une demande de subvention au titre du produit des amendes de police pour les travaux de sécurisation des villages de Bocquéreux, Saint-Eutrope et Bissy/Lauzier.

Ces interventions ont pour objectif d'améliorer la sécurité routière dans ces secteurs, où ont été constatées des vitesses excessives, des traversées piétonnes insuffisamment sécurisées et une signalisation parfois peu lisible.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260305-DEL2026_36-DE

Les aménagements envisagés sont les suivants :

- **Bocquéreux** : Renforcement de la signalisation, mise en place de dispositifs de ralentissement et sécurisation de l'arrêt du bus par le busage du fossé

- **Saint-Eutrope** : Amélioration de la signalisation, création ou reprise de passage piétons, mise en place de modérateurs de vitesse et meilleure lisibilité de la traversée du hameau

- **Route de Bissy/Lauzier** : Réalisation d'un diagnostic complet (comptage et analyse des vitesses), élaboration d'un programme de réduction de la vitesse, sécurisation des traversées, et renforcement des accotements, en tenant compte de la circulation agricole et des transports scolaires.

Le coût total de l'opération est estimé à 158 750 €/HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

-	Subvention amendes de police (35 %)	55 562.00 €
-	Commune d'Allaire (65%)	103 188.00 €
	TOTAL	158 750.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police à hauteur de 35 % des travaux**
- **De charger Monsieur le Maire de transmettre le dossier de demande de subvention à Monsieur le Président du Conseil Départemental pour un montant sollicité de 55 562 €,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.**

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Sophie JAN

Conseillère municipale

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

Mairie D'Allaire MORBIHAN